

1203042901

DATE DEPOT :	2012-03-23
NUMERO DE DEPOT :	2012R030376
N° GESTION :	2010B20257
N° SIREN :	413598558
DENOMINATION :	CETH²
ADRESSE :	20 rue Quentin Bauchart 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/02/15
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

10B02257

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 FEVRIER 2011

PG, CV

GTC DE PARIS
23 MARS 2012
R.30396 N° Dépôt

L'AN deux mille onze, (2011)
LE quinze février, (15/02)
A Quatorze heures, (14h00)

Les actionnaires de la **SOCIETE CETIH$_2$ SA** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil de Surveillance en date du 26 janvier 2011.

Etaient présents ou représentés ;

- La société SPTI Experts SAS : 2.979 voix
 (représentée par Mme Isabelle MOTTE)
- Madame Catherine MARTIN : 155 voix
- Madame Catherine ETIEVANT : 135 voix
- Madame Laure ETIEVANT : 135 voix
- Monsieur Fabien AUPRETE : 125 voix
- Monsieur Eric GERNOT : 125 voix
- Monsieur Guillaume DOUCET : 75 voix
- Monsieur Nicolas QUEROMES : 50 voix
- Madame Michèle ETIEVANT : 1 voix

Etait également présent ;

- M. Didier AMIZET en tant que Président du Conseil de Surveillance

Etaient absents et ont voté par correspondance ;

- Monsieur Pascal MORAND : 450 voix
- Monsieur Dominique ETIEVANT : 135 voix

Etaient absents ;

- Monsieur Pascal ETIEVANT : 135 voix
- Le cabinet A.C.I. représenté par M. Christian MAURIN, Commissaire aux Comptes de la Société,

M. Didier AMIZET préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de surveillance.

Mme Laure ETIEVANT est désignée secrétaire de séance et Mesdames Catherine MARTIN et Isabelle MOTTE sont désignées comme scrutateurs.

Les actionnaires ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire. La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que 4.365 actions sur 4.500 actions formant le capital social et ayant le droit de vote, sont présents ou représentés.

En conséquence, l'Assemblée réunissant, sur première convocation, au moins **le quart des actions** ayant le droit de vote et plus des **2/3 des voix des actionnaires** présents ou représentés, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L.E

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 68 602, 05 €
Siège Social : 20 rue Quentin BAUCHART - ☎ 33 1 79 36 02 82 - 🖷 01.60.49.01.04 - WWW.CETH.FR
N° Siret : 413 598 558 00026 TVA intra. : FR 10 413 598 558

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- la feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de M. Pierre MILLET comme membre du Conseil de Surveillance ;
- Vote des résolutions
- Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités légales

Après la présentation de la candidature de M. Pierre MILLET comme nouveau membre du Conseil de Surveillance, le Président soumet au vote, les résolutions ci-après en indiquant les votes par correspondance qu'il a reçu ;

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de nommer :

M. Pierre MILLET
Demeurant 23 rue des 4 cantons
91140 - Villebon sur Yvette

comme membre du Conseil de Surveillance en remplacement de M. Claude ETIEVANT décédé, pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera, en 2016 sur les compte de l'exercice à clore le 31 décembre 2015.

Votes exprimés :
Contre : 450 voix sur 4365 voix présentes ou représentées
Pour : 3.915 voix sur 4365 voix présentes ou représentées

Cette résolution est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Contre : 0 voix sur 4365 voix présentes ou représentées
Pour : 4.365 voix sur 4365 voix présentes ou représentées

Cette résolution est adoptée à la majorité.

L.E.

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 68 602, 05 €
Siège Social : 20 rue Quentin BAUCHART - ☎ 33 1 79 36 02 82 - 🖷 01.60.49.01.04 - WWW.CETH.FR
N° Siret : 413 598 558 00026 TVA intra. : FR 10 413 598 558

Clôture de l'acte

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 14H45

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

M. Didier AMIZET
Président de séance

Mme Laure ETIEVANT
Secrétaire de séance

Mme Isabelle MOTTE
Scrutateur

Mme Catherine MARTIN
Scrutateur

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 68 602, 05 €
Siège Social : 20 rue Quentin BAUCHART - ☎ 33 1 79 36 02 82 - 🖷 01.60.49.01.04 - WWW.CETH.FR
N° Siret : 413 598 558 00026 TVA intra. : FR 10 413 598 558